



1^{ER} JANVIER 2024

entrée en vigueur de la loi AGECE
= tri à la source des biodéchets
pour tous les producteurs.

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Le compostage partagé est une des solutions du tri à la source des biodéchets.



LES OBJECTIFS du Réseau Compost Citoyen :

- Identifier les coûts du compostage partagé
- Les comparer avec la collecte séparée

RÉPARTITION DU BUDGET PAR POSTE DE DÉPENSE

MATÉRIEL 8%

- Composteurs, griffes, pelles, aérateurs, etc
- 6 ans = durée d'amortissement moyenne des composteurs
- 28 sites installés en 2021 en moyenne sur les 9 collectivités (sans compter les renouvellements de sites déjà existants)

SENSIBILISATION - ANIMATION 12.3%

- Outils de communication et différents types de supports
- Frais liés à l'animation des réseaux RS et GC pour certaines collectivités

FORMATION 6.6%

La part du poste «**PRESTATION**», présent pour 7 collectivités (les 2 autres gèrent le compostage uniquement en régie), est de 45% en moyenne. Les montants des prestations ont été intégrés dans chacun des 5 postes présentés ci-dessus.

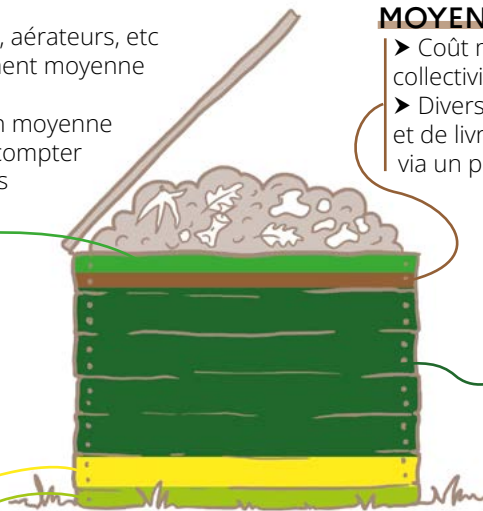
Remarque : la répartition entre la part assurée exclusivement «en interne» par les collectivités et celle facturée par les prestataires pour celles concernées est détaillée dans l'étude complète «**Étude des coûts du compostage partagé parmi 9 collectivités**» du RCC.

MOYENS LIÉS AU BROyat 5.6%

- Coût moyen de 41,70 € / site sur les 9 collectivités
- Diverses sources d'approvisionnement et de livraison (la plus courante est l'achat via un prestataire)

INGÉNIERIE 68.2%

Comprend le temps des agents en interne sans détail des missions effectuées contrairement à celles des prestataires avec une distinction entre le dimensionnement, l'installation, la gestion et le suivi des sites.



ÉTUDE DES PERFORMANCES ET DES COÛTS DU COMPOSTAGE PARTAGÉ

Réalisée sur les données déclaratives de 9 collectivités pour l'année 2021

INDICATEURS MÉDIANS DES 9 COLLECTIVITÉS

Nombre ETP / 10 000 hab desservis
0.7 ETP en interne **0.3 ETP** prestataire



18.5% de l'habitat collectif est desservi
1 habitant sur 4 desservi apporte ses biodéchets (au composteur partagé)

1.2 ETP consacré au compostage partagé par collectivité

4.80€ / hab. desservi
0.50€ / hab. de la coll.



525€ / tonne détournée
730€ par site installé

1.75 TONNES détournées / an / site



10 KILOS détournés / an / hab. desservi
39 KILOS détournés / an / hab. participant

FORMATION ET COMPÉTENCE DES INTERVENANTS

RÉFÉRENT DE SITE

Piliers du compostage partagé, habitants bénévoles, ils sont formés aux bases du compostage et assurent le suivi et l'animation de leur site.
► 438 formés en 2021
► En moyenne, 3 référents de site formés par site de compostage partagé

MAÎTRE COMPOSTEUR

Il pilote, structure, dimensionne, anime une démarche de compostage partagé ainsi qu'un réseau de Référents de site.

GUIDE COMPOSTEUR

Proposé par 3 collectivités aussi pour les habitants et élus afin d'avoir des «Relais terrain» pour intensifier le déploiement (81 habitants formés en 2021)



COÛTS MÉDIANS DE LA COLLECTE SÉPARÉE



23.30€ / hab. desservi (entre 13 et 33€)
588€ / tonne (entre 260 et 890€)

- Le compostage partagé présente des coûts moindres par habitant desservi et du même ordre de grandeur par tonne détournée.
- **A chaque territoire d'adapter les solutions de tri à la source selon ses spécificités.**

Étude réalisée en 2022 par le Réseau Compost Citoyen
www.reseaucompost.org

